

# DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT  
MONTRÉAL (QC) H2T 1R9  
TÉL. 514 903 7627  
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 11 décembre 2025

M<sup>e</sup> Carolina Rinfret, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100, CP 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4307-2025.  
Causes tarifaires 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 d'Hydro-Québec (Distribution).  
Volet 1.

**Extraits des représentations du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* du Dossier R-4270-2024 sur l'Option 3 du mesurage net en réseaux autonomes et sur l'Option d'électricité additionnelle (OÉA) pour les serristes, et réponse à la [lettre B-0114 du 10 décembre 2025 d'Hydro-Québec](#).**

---

Chère Consœur,

Tel qu'annoncé dans notre [lettre C-RTIEÉ-0018 du 8 décembre 2025](#), il nous fait plaisir de déposer sous pli les Extraits des représentations du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* du Dossier R-4270-2024 sur :

- ❑ **L'Option 3 du mesurage net en réseaux autonomes**, incluant la mise à jour énoncée dans notre [lettre C-RTIEÉ-0018 du 8 décembre 2025](#). Il est à noter que nos extraits de notre mémoire, de notre présentation et notre argumentation incluent également les sections sur l'Option 1 car les sections sur l'Option 3 y réfèrent dans le texte.
- ❑ **L'Option d'électricité additionnelle (OÉA) pour les serristes.**

Nous répondons par ailleurs ci-après à la [lettre B-0114 du 10 décembre 2025 d'Hydro-Québec](#). Nous tenons à préciser que le RTIEÉ ne s'oppose pas au traitement sur dossier de **tous** les sujets supplémentaires amenés par Hydro-Québec au présent dossier, mais uniquement quant aux trois sujets spécifiés dans notre [lettre C-RTIEÉ-0018 du 8 décembre 2025](#), pour les motifs indiqués, sujets pour lesquels nous invitons la Régie à tenir un processus plus complet.

Ainsi, comme indiqué dans notre lettre :

- ❑ Quant à l'**Option 3 de mesurage net en réseaux autonomes**, ce sujet n'est pas mûr pour traitement sur la foi du seul dossier R-4270-2024, vu les nouveaux développements survenus depuis, particulièrement le fait que la nouvelle aide financière d'HQD aux panneaux solaires et à leur installation (*bien que*

*constituant un premier pas dans la bonne direction)* est totalement mésadaptée aux réalités des coûts trois fois plus élevés en réseaux autonomes (*ce qui rend son seuil maximal de 1000\$ d'aide impraticable en réseaux autonomes*) et au besoin additionnel (*tant pour HQ que pour les clients en réseaux autonomes*) de rémunérer aussi les batteries et leur installation, car c'est là que se trouve le besoin. Nous recommandons donc à la Régie de l'énergie de traiter de ce sujet au **Volet 2 du présent dossier**, en permettant notamment des DDR et une preuve avec présentation en audience.

- Quant au sujet des **tarifs et conditions pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs**, ce sujet n'a pas été pris en délibéré par la formation du dossier R-4270-2024 mais a plutôt été reporté pour examen à une date indéterminée. Ce sujet doit donc faire encore l'objet de preuves, argumentations et audience avant sa prise en délibéré. Il conviendrait alors de le traiter aussi au **Volet 2 du présent dossier**.
- Quant au sujet du **suivi relatif aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments**, nous avons indiqué que ce suivi doit se poursuivre en raison de développements nouveaux et à venir, par exemple **en un Volet 2 (ou un Volet 3) du présent dossier R-4307-2025**.

Hydro-Québec n'a pas répondu à ces motifs que nous avons ainsi énoncés quant à ces trois sujets.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).